



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 7 février 2024

Presse – Actualités

- [Attractivité de la France : "nous avons baissé la garde sur nos points forts" – L'Express](#)
- [Commerce extérieur : nouvelles mesures de Bercy pour améliorer la compétitivité des exportations françaises – La Tribune](#)
- [Aides à l'export : les principales nouveautés 2024 annoncées lors de Bercy France Export – Le Moci :](#)
- [Climat : l'UE prend le risque politique de relever ses ambitions pour 2040 – Les Echos](#)
- [Commerce extérieur : le déficit commercial reflue à 99,6 milliards en 2023 – Le Figaro](#)
- [« La semaine de quatre jours est bien devenue un sujet national » - Le Monde](#)

ARTICLES DE PRESSE

Attractivité de la France : "nous avons baissé la garde sur nos points forts" – L'Express

D'après l'enquête annuelle des conseillers du commerce extérieur, l'image du pays auprès des investisseurs étrangers s'étiole. Elle retrouve son niveau de 2017, quand Emmanuel Macron l'avait pourtant érigée en grande cause nationale.

Par Arnaud Bouillin

La première édition avait marqué les esprits : 140 patrons venus du monde entier, une quinzaine de ministres sur le pont, dont le Premier d'entre eux, Edouard Philippe. Et pour clore la journée, un discours d'Emmanuel Macron sous les ors du Château de Versailles, avant un dîner de gala dans la galerie des Batailles.

La convention [Choose France](#), orchestrée début 2018, se voulait l'acte fondateur d'une nouvelle romance avec les investisseurs étrangers. Cinq autres sommets ont suivi, déroulant le même tapis rouge aux multinationales en quête d'un point de chute européen. La magie a opéré un temps. Avant qu'une forme de routine ne s'installe, comme le montre l'indice 2024 de l'attractivité du territoire, dévoilé le 6 février.

Pour établir ce baromètre, près de 1 600 conseillers du commerce extérieur (CCE) - des chefs d'entreprise français installés à l'étranger - ont évalué, entre mi-décembre et mi-janvier, la perception qu'ont les investisseurs potentiels des charmes de l'Hexagone, selon douze critères.

Premier enseignement : la note globale de la France, 60/100, est en baisse de 4 points par rapport à l'an dernier et retrouve son étiage de 2017. "Nous avons progressé depuis quelques années sur nos points faibles traditionnels : le coût de la main-d'œuvre, les charges administratives ou la flexibilité du travail, rappelle Gilles Bonnenfant, le président de la Commission attractivité des CCE. En revanche, nous avons baissé la garde sur nos points forts, comme la culture, la qualité des infrastructures ou le cadre de vie. Cette édition 2024 sonne comme un rappel à l'ordre : rien n'est jamais acquis, le monde bouge autour de nous."

L'énergie plébiscitée, la sécurité critiquée

Aux deux extrémités de l'indice, l'environnement culturel est crédité d'un robuste 87,5/100, la fiscalité d'un modeste 26,3/100. Mais le premier enregistre une chute de 4,5 points quand la seconde limite la casse, à - 1,1

point. Un seul critère gagne du terrain cette année, l'approvisionnement énergétique et le coût de l'énergie, avec une note de 62,5/100, en hausse de 8,8 points. [Le nucléaire](#) est un diamant national qui n'a pas fini de faire des envieux... pour peu qu'on le polisse comme il se doit.

De police, il est aussi question dans cette enquête. Et pas en bien : la note relative à la sûreté des personnes dégringole de 11,8 points, à 56/100, soit le plus faible score depuis la création de l'indice en 2015. "Les différents mouvements sociaux de l'année 2023 ont pu jouer un rôle négatif dans la perception de la France depuis l'étranger", note fort diplomatiquement le rapport des CCE, placés sous la double tutelle de Bercy et du Quai d'Orsay. Avant d'admettre, quelques lignes plus bas, que "ces événements ne peuvent expliquer en totalité les inquiétudes autour de ce critère."

Gilles Bonnenfant pointe d'autres raisons : "la menace terroriste qui plane toujours en France, les émeutes en banlieue de l'été dernier. Et ces faits divers, parfois dérisoires, mais qui sont abondamment relayés sur les réseaux sociaux. Je reviens de Bangkok, où j'ai rencontré de nombreux dirigeants locaux. Ils m'ont tous parlé de la Joconde aspergée de soupe..."

* * *

Commerce extérieur : nouvelles mesures de Bercy pour améliorer la compétitivité des exportations françaises – La Tribune

En matière de commerce extérieur, la France reste un mauvais élève, avec un solde toujours négatif entre ce qu'elle achète et ce qu'elle vend à l'étranger. Parmi les facteurs qui viennent expliquer cette faiblesse tricolore, celui de la complexité administrative pour les PME qui sont confrontées à de nombreuses normes, notamment sur la part du « made in France » pour obtenir des aides à l'export. Aussi, le gouvernement, en pleine croisade pour la « simplification » de l'économie, annonce une série de mesures.



Bruno Le Maire annonce de nouvelles avancées concernant la part française, comme plus de simplicité pour les déclarations des PME et ETI. (Crédits : Reuters)

Coup d'envoi de la dixième édition de la conférence Bercy France Export qui réunit à Paris la communauté française de l'export. Plus de 500 participants se retrouvent ainsi au ministère de l'Economie : industriels et entreprises exportatrices, banquiers, assureurs... De quoi faire le point sur l'état de l'exportation française et surtout du soutien public à l'export.

Un rendez-vous annuel qui permet aussi à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, d'annoncer une série de mesures de simplification concernant des outils de soutien à l'export avec notamment l'évolution des règles concernant la « *part française* ». Pour rappel, la part française désigne « *la valeur ajoutée du projet réalisé sur le territoire français par une entreprise* ». Dans le souci de favoriser les exportateurs français et la compétitivité de l'industrie française, cette part devient ainsi un critère déterminant qui conditionne les politiques publiques de soutien à l'export. Pour bénéficier donc d'un soutien financier public, les projets doivent « *comporter une part de marchandises ou de prestations pour lesquelles l'exportateur a effectué lui-même des opérations en France ou s'est approvisionné auprès de fournisseurs situés sur le territoire national* », précise le communiqué de presse de Bercy.

« Notre politique de soutien export est indissociable de notre politique industrielle. C'est pourquoi la part française au sein des contrats à l'export reste la boussole pour dimensionner les garanties que l'Etat octroie et qui s'élèvent en 2023 à plus de 20 milliards d'euros, au bénéfice d'entreprises de toutes tailles », a alors déclaré Bruno Le Maire.

Dans les faits, cette part varie en fonction des différentes aides. Pour bénéficier du FASEP (le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur privé), les entreprises sélectionnées portent des projets avec 85% de part française. Dans la même veine, les prêts du trésors, prêts entre l'Etat français et un Etat étranger pour financer un projet, sont conditionnés à une part française pouvant aller de 50 à 70% en fonction du type de prêt. Concernant les outils d'assurance, l'assurance-crédit, qui comme son nom l'indique couvre les risques liés à l'export nécessite une Part française de 20%.

Mesures de simplification

Le ministre de l'Economie annonce ainsi de nouvelles avancées concernant cette part française, comme plus de simplicité pour les déclarations des PME et ETI. Mais également l'ouverture de l'assurance-crédit export aux entreprises étrangères. Sous condition qu'elles choisissent dans leur liste de sous-traitants des fournisseurs français. Objectif affiché : augmenter la part des entreprises françaises exportatrices. Une mesure de « niche », précise Bercy lors d'une conférence de presse qui a eu lieu la veille. Un dossier a notamment été accepté cette année avec l'entreprise étrangère Quantum.

Autre mesure de « simplification » sur la table : le seuil de chiffre d'affaires social qui permet de distinguer les régimes de soutien aux PME et ETI des grandes entreprises est relevé : il passe de 150 à 300 millions. Ce qui permet d'élargir à une plus grande population de PME et d'ETI des mesures de simplifications et des aides plus importantes, selon Bercy.

Le déficit chronique du commerce extérieur

En outre, Bercy se félicite des aides octroyées pour soutenir la réindustrialisation via les entreprises exportatrices. « *En matière de soutien financier, nous avons octroyé 542 millions d'euros de Prêts du Trésor et 19 milliards d'euros d'assurance-crédit export en 2023* », pointe Bruno Le Maire dans l'édition de Bercy France Export 2024. Parmi les autres mesures d'aides, 1 milliard d'euros a été octroyé via l'assurance des cautions et préfinancements ou encore 30 millions d'euros ont servi au travers du FASEP. Des aides qui s'adressent aussi bien au PME et ETI, qui ont vu leurs exportations croître en 2022 de 13,7 millions en 2022 par rapport à l'année précédente, d'après le dernier rapport de Business France.

Mais alors que l'Etat se réjouit des aides octroyées, l'événement Bercy France Export se tient la veille de la publication des chiffres du commerce extérieur. Le déficit commercial en 2023 devrait dérapé autour de 100 milliards d'euros, après un record en 2022 à 164 milliards d'euros, selon des statistiques mensuelles des douanes. D'après une note d'Olivier Redoules de Rexecode, la part de la France dans les exportations mondiales restent toujours inférieure à 2019, et notamment dans la zone euro. Elle perd ainsi des parts de marché contrairement à l'Irlande ou encore les Pays-bas.

« *La trajectoire des parts de marché à l'exportation de biens et services de la France est la plus défavorable parmi les grandes économies de la zone euro sur les deux dernières décennies* », pointe Olivier Redoules de Rexecode.

Pour autant, la France était en 2022 le cinquième exportateur mondiale de biens et de services. « *On attend que les chiffres de 2023 viennent confirmer cette position* », souligne Bercy. Elle était également, en 2022 et pour la quatrième année consécutive, le pays le plus attractifs en termes d'investissements direct à l'étranger. A voir si elle conserve cette place en 2024.

* * *

Aides à l'export : les principales nouveautés 2024 annoncées lors de Bercy France Export – Le Moci :



Le Sénégal, en proie depuis quelques jours à une crise politique, fait partie des quelques pays sur lesquels la politique d'assurance-crédit export 2024 de la France, dévoilée le 6 février lors de l'événement Bercy France export, sera un peu plus restrictive. Parmi les bonnes nouvelles, plusieurs assouplissements et une politique de renouvellement des capacités plus dynamique de la part de Bpifrance assurance export. Revue de détail des principales évolutions et nouveautés, outre celle déjà signalées dans nos colonnes, annoncées lors de ce rendez-vous annuel proposé par la DG Trésor aux exportateurs français.

Bien que non mentionné lors de la présentation par **Magali Cesana**, cheffe du service Sabine (Affaires bilatérales et internationalisation des entreprises) de la direction générale du Trésor, des principaux changements de la politique d'assurance-crédit export (PAC) 2024, le **Sénégal** a été mis sous vigilance depuis l'annonce par son président du report du scrutin présidentiel : sur la carte de la PAC 2024, mise en ligne le 6 février, sa couleur est passée du **vert foncé au vert clair**, ce qui, dans le jargon de cette administration, signifie que le guichet reste ouvert mais que **la vigilance est accrue**.

Une confirmation, si besoin était, que l'exportateur avisé – plusieurs centaines étaient réunis hier à Bercy- doit **consulter régulièrement cette carte** sur le site de la DG Trésor pour veiller à ne pas passer à côté des changements d'appréciation du

risque pays qui peuvent intervenir en cours d'année et qui influe sur la politique de soutien export de l'Etat français.

Plusieurs autres « *durcissements* », plus ou moins marqué selon les cas, mais aussi des assouplissements ont été par ailleurs annoncés pour 2024, dans le cadre d'une **politique qui reste très largement ouverte et volontariste**.

La PAC 2024, mode d'emploi

*Pour rappel, la carte de la politique d'assurance-crédit export (PAC) utilise quatre couleurs ayant chacune une signification : **rouge** : fermé ; **vert foncé** : ouvert ; **vert clair** : ouvert avec vigilance ; **orange** : ouvert sous condition.*

En cliquant sur chaque pays, des précisions sont fournies sur les conditions.

Six « durcissements », trois « assouplissements »

Concernant les « *durcissements* », trois pays changent de couleur : **Bahreïn**, la **Bolivie** et **Madagascar** passent du **vert foncé au vert clair**. Cela signifie que le guichet reste ouvert mais avec davantage de vigilance.

Trois autres pays ne changent pas de couleur – orange pour les trois- mais voient les conditions se durcir : **Mali**, **Niger**, **Burkina Faso**. Pour ces trois pays du Sahel qui ont rompu les liens diplomatiques avec la France dans les circonstances que l'on sait, le guichet des aides à l'export est désormais fermé pour les « acheteurs souverains » mais reste ouvert au cas par cas pour les acheteurs non souverains, autrement dit privés.

Quant aux **assouplissements**, ils concernent trois pays. L'**Argentine** bénéficie d'une « *levée du régime temporaire de suspension* » : le guichet se réouvre pour les acheteurs souverains s'ils bénéficient d'un cofinancement multilatéral et pour les acheteurs privés, la France souhaitant soutenir ses exportateurs dans certains secteurs porteurs, notamment minier.

Deux pays bénéficient d'une plus grande ouverture : la **République démocratique du Congo (RDC)** passe de l'orange au vert clair et **Barbuda** passe de rouge (fermé) à orange (ouvert sous condition).

Deux autres pays, le Tchad et la Zambie, reste orange mais bénéficient d'une ouverture ciblée sur certains secteurs jugés prioritaires par la France : santé, eau, assainissement, agroalimentaire, énergies renouvelables, minerais stratégiques, réseaux électriques, rail.

Le bilan 2023 de Bpifrance assurance export

–Assurance-crédit export : 173 opérations, 107 entreprises, Opérations : 173 ; Entreprises : 107 (+ 9 %) ; montant total (M EUR) : 19 033

dont stabilisation des taux :

Opérations : 8 ; montant total (M EUR) : 507

–Prêts du Trésor :

Opérations : 11; Entreprises: 10; montant total (M EUR) : 542

–Cautions et garanties préfinancement export :

Opérations : 545; Entreprises 393 (+ 6 %); montant total (M EUR) : 1054

–Assurance change :

Opérations : 193; Entreprises : 70; montant total (M EUR) : 773 (+13 %)

–Fasep :

Opérations : 30; Entreprises : 26; montant total (M EUR) : 30

–Assurance prospection :

Opérations : 1354 ; Entreprises : 1352; montant total (M EUR) : 216 (-10 %)

Source : Bpifrance assurance export

Pour en savoir plus sur le mode d'emploi de ces différents mécanismes, consultez notre dernier Guide de l'accompagnement export :

Bpifrance assurance export renouvèle ses capacités de couverture par la cession de risques

Outre ces assouplissements, d'autre **bonnes nouvelles** ont été annoncées pour les exportateurs lors de Bercy France export.

François Lefèbvre, directeur général de Bpifrance assurance export, l'agence de crédit export française (ECA dans le jargon, pour Export Credit Agency), a en effet indiqué qu'un portefeuille de 450 millions d'euros de garanties avaient pu être cédées au **marché privé de la réassurance** en 2023, dans le cadre d'une politique

de cession de risques visant à renouveler les capacités de couverture de façon plus active, notamment sur les pays très demandés par les exportateurs. L'objectif pour 2024 est de **doubler la mise**, en visant le milliard d'euros, « *pour continuer sur les géographies où nous sommes saturés* » a indiqué le dirigeant.

Bpifrance assurance export compte aussi être **plus pro-active auprès des acheteurs étrangers** pour faire connaître ses offres de financement export : ses équipes seront notamment mobilisées lors de la venue de délégations étrangères invitées par Business France sur les salons français.

Par ailleurs, comme nous l'avons **déjà annoncé dans un précédent article**, la gestion des **cautions export** pour des montants inférieurs à 1 millions d'euros a été décentralisé : elle pourront être proposée par les banques commerciales.

Le décollage des nouveaux instruments

*Deux nouveaux instruments ont semble-t-il trouvé leur public en se focalisant sur les priorités de « l'industrialisation verte » : la **garantie des projets stratégique (GPS)** et la **garantie interne**. Ils visent à « apporter un soutien à l'économie française et aux entreprises nationales, aider à conclure des contrats d'approvisionnement long terme et soutenir la relocalisation ou mise en place de chaînes d'approvisionnement vertes ». Indirectement, ils doivent contribuer au commerce extérieur en permettant de réduire les importations ou de développer de futures exportations.*

*–**Concernant la GPS**, cinq opérations ont été prises en garantie en 2023 pour 2,056 milliards d'euros. Parmi elles, des GPS « domestiques » dont les projets de giga-factories Verkor Innovation center (54 M EUR) et Envision (188 M EUR).*

*–**La garantie interne**, une assurance-crédit s'appliquant à des projets domestiques, a été élargie, en 2024, aux « équipements utiles à la production et au stockage d'énergie et d'hydrogène bas-carbone ».*

*Enfin, dans le cadre de **l'évolution des règles de part française**, que nous avons déjà signalée, le **financement des ensembleurs étrangers** (EPC pour Engineering Procurement and Construction) faisant appel à des fournisseurs français d'équipements et de services pour leurs projets export est opérationnel. Plusieurs projets, dont celui*

*de l'Espagnol **Quantum**, pour un projet de construction d'un centre de crise en Angola, sont dans les tuyaux.*

Autre nouvelle positive, François Lefèbvre a confirmé que les enveloppes dédiées à deux instruments dont BAE a récupéré la gestion l'an dernier, soit les **prêts du Trésor** (prêts d'Etat à Etat pour financer des contrats d'infrastructures) et le **Fasep** (financement par des dons d'études et de démonstrateurs) seraient reconduites à l'identique en 2024 : 1 milliard d'euros pour les prêts du Trésor et 30 millions d'euros pour les appels à projets du Fasep.

Enfin, *the last but not the least*, la politique de « **bonus climatiques** », qui réserve des conditions plus attractives de couverture et de financement aux projets d'exportation contribuant à lutter contre le changement climatique, a été élargie pour **suivre les évolutions de la taxonomie européenne** : on parlera désormais de « **bonus environnemental** », moins restrictive. Des projets intéressant par exemple la biodiversité ou l'optimisation des ressources en eau pourront en bénéficier. Tout ceci s'ajoute à la **modernisation des règles de part française**, effective depuis déjà quelques semaines, mais aussi aux efforts de simplification (formulaire, demande, etc.) et de numérisation des aides à l'export (demandes, documentation, etc.), efforts qui seront également poursuivis en 2024.

Christine Gilguy

* * *

Climat : l'UE prend le risque politique de relever ses ambitions pour 2040 – Les Echos

La Commission européenne veut réduire les émissions de gaz à effet de serre de 90 % d'ici à 2040. Un objectif élevé, formulé dans un contexte de contestation des politiques vertes de l'Union européenne.

La Commission européenne a dévoilé mardi son ambitieuse feuille de route visant à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, dans un contexte électrique de [contestation croissante de ses politiques « vertes »](#).

Bien décidé à accélérer la lutte contre le changement climatique, malgré la colère des agriculteurs contre [le Pacte vert européen](#) et les cris de l'industrie qui appelle à

freiner la cadence législative, Bruxelles a brandi un objectif élevé de réduction de 90 % des émissions nettes d'ici à 2040 (par rapport au niveau de 1990).

D'après la Commission, c'est la seule manière de pouvoir atteindre la neutralité carbone en 2050, comme le prévoit le Pacte vert, gros « paquet » de quelque soixante-quinze textes législatifs qu'Ursula von der Leyen a érigé comme sa priorité numéro 1.

Enjeu mondial

La crise climatique mondiale et le contexte politique, à quatre mois des élections européennes, imposent à la présidente de la Commission d'afficher une forte ambition, alors qu'elle s'apprête [à lancer sa candidature pour un second mandat](#) .

L'enjeu est aussi mondial : l'UE veut rester le leader de la transition écologique, alors que les Etats-Unis subventionnent à tout va leurs industries propres et que la concurrence de la Chine dans les technologies à faibles émissions de carbone et les matières premières critiques est de plus en plus forte.

Risque

Ce n'est que la première étape d'un long processus. L'objectif et les moyens d'y parvenir doivent faire l'objet d'une loi qui ne sera définie qu'après les élections européennes de juin, et qui sera discutée avec le Parlement européen et les Vingt-Sept.

En l'annonçant en amont, Ursula von der Leyen lance le débat, poussant tous les acteurs à se positionner dès maintenant. Elle prend le risque de donner des munitions aux partis politiques les moins respectueux du climat ou encore de susciter une réaction négative des électeurs.

« Nous fixons le cap de la transition décidée par les dirigeants européens, a expliqué à la presse Maros Sefcovic, commissaire européen chargé du Pacte vert. C'est un moment crucial du débat sur l'avenir de la transition verte en Europe. La question est de savoir comment décarboner notre économie pour garantir la neutralité carbone, tout en permettant à nos entreprises de rester compétitives sur la scène internationale. »

Les Etats membres en retard

La tâche s'annonce ardue alors que les Etats membres sont déjà en retard sur leurs objectifs définis pour 2030. Comme la précédente, la nouvelle cible 2040 de l'UE va toucher tous les secteurs de l'économie.

Elle suppose la décarbonation complète du secteur de l'énergie peu après cette date, notamment grâce à l'électrification du parc immobilier et des transports. Elle implique aussi l'élimination des combustibles fossiles, le recours accru à des énergies renouvelables ou encore un renforcement du captage et du stockage de carbone, dont l'élimination est, d'après la Commission, un « élément clé » pour atteindre les objectifs. Quand bien même toutes les technologies en la matière ne sont pas au point...

L'UE estime par ailleurs l'instauration d'une tarification du carbone « essentielle » à sa trajectoire climatique d'ici à 2040. Elle veut aussi exploiter l'énergie atomique pour parvenir à ses fins et va dans ce but lancer une alliance industrielle visant à favoriser le déploiement de minicentrales nucléaires. « Nous voulons renforcer les positions européennes sur le marché des petits réacteurs nucléaires modulaires », a souligné Kadri Simson, la commissaire européenne à l'Energie.

Déminer le terrain

Particulièrement pointés du doigt, les agriculteurs, plus mauvais élèves de la classe climatique, vont devoir redoubler d'efforts, même si la Commission a édulcoré sa copie les concernant. Elle compte aussi les aider avec des incitations notamment financières dont Ursula von der Leyen a promis qu'elles ne se limiteraient pas à compenser la perte de rendement.

La présidente de la Commission européenne a cherché à déminer le terrain dès mardi matin. Elle a donné des gages au monde agricole en annonçant, fait rare, son intention de [retirer une proposition de loi qu'il conteste fortement sur l'utilisation des pesticides](#) .

Trouver les financements

Reste à trouver les financements. L'UE chiffre à environ 660 milliards d'euros par an entre 2031 et 2050, l'investissement annuel à réaliser dans le système énergétique (hors transports). Il passerait ainsi de 1,7 % à 3,2 % du PIB, entre 2011-2020 et 2031-2050. En incluant les transports, il faut rajouter environ 870 milliards par an.

Personne ne sait précisément aujourd'hui d'où pourraient provenir ces sommes. « L'inaction entraînerait des coûts bien plus importants et croissants dans les décennies à venir », a prévenu Wopke Hoekstra, commissaire européen à l'Action pour le climat, devant les eurodéputés.

« Nous avons besoin de capitaux privés pour arriver à nos fins », a-t-il pointé. La Commission estime offrir de la prévisibilité aux investisseurs en fixant un objectif clair pour 2040. Les Etats membres seront aussi mis à contribution, mais tous n'ont pas les mêmes capacités. La prochaine Commission pourra aussi éventuellement contracter de nouveaux emprunts comme elle l'a fait pendant la crise du Covid.

Fabienne Schmitt (Bureau de Bruxelles)

* * *

Commerce extérieur : le déficit commercial reflue à 99,6 milliards en 2023 – Le Figaro

Malgré cette amélioration en valeur absolue, les experts s'inquiètent de la dégradation structurelle de la situation de la balance commerciale française.

Si le mieux est parfois l'ennemi du bien, sur la balance commerciale de la France on peut dire que c'est mieux, mais pas encore bien. Selon les chiffres des douanes publiés ce mercredi, le déficit de la balance commerciale (sur les échanges de biens) a atteint près de 99,6 milliards en 2023. Ce déficit est par ailleurs le deuxième plus élevé de l'histoire après le record de 162,7 milliards enregistré en 2022, sur fond d'explosion des prix de l'énergie importée après l'invasion russe de l'Ukraine.

Au cours de l'année écoulée, le solde commercial cumulé s'est ainsi réduit de près de 63 milliards d'euros. Après une année catastrophique sur ce point en 2022, la baisse de la valeur des importations énergétiques en 2023 a permis de réduire «*mécaniquement*» le déficit par rapport à l'année précédente. Après la flambée du baril de pétrole (plus de 100 dollars en moyenne pendant le printemps et l'été 2022), le prix du Brent est retombé à un peu plus de 80 dollars en moyenne en 2023. Conséquence, le déficit sur les hydrocarbures (regroupant le gaz naturel liquéfié, le gaz naturel gazeux et le pétrole brut) a fondu de 25,5 milliards. Celui sur le pétrole raffiné s'est quant à lui amélioré de 8,6 milliards, l'an dernier. Le retour à une production d'électricité excédentaire a également soufflé une véritable bouffée d'air (solde à +11,3 milliards). En tout, le solde des biens énergétiques s'est amélioré de 46,6 milliards soit 70% de la hausse du solde de l'ensemble pour 2023. Dans l'ensemble, «*le solde hors énergie reste stable depuis 2021, soulignant le rôle des prix de l'énergie dans la dégradation du solde commercial français en 2022*», remarque Stéphane Colliac, Économiste sénior chez BNP Paribas.

«La faiblesse de l'industrie française»

Hors énergie justement, le déficit est également en baisse sur les produits manufacturés de près de 22,8 milliards d'euros. Comme pour l'énergie, cependant, cette amélioration est plutôt due à une conjoncture qui revient à la normale qu'à une amélioration des performances de l'économie française. Cette hausse provient pour l'essentiel des «autres produits industriels» dont l'amélioration du solde explique les trois-quarts de la réduction du déficit manufacturier. La majorité de l'amélioration sur ces produits concerne les produits chimiques parfums et cosmétiques (+7,7 milliards), le textile (+5,4 milliards). A noter toutefois que ces améliorations par rapport à 2022 sont à mettre en perspective. Dans un contexte de pénuries provoqué par la reprise après le Covid, le poste « *autres produits industriels* » avait en effet vu certains prix flamber suite à l'explosion de la demande. La France, qui est traditionnellement déficitaire sur ces postes, avait ainsi vu le déficit se creuser drastiquement. En 2023, cette situation s'est en fait plutôt normalisée que structurellement améliorée..

Ainsi les perspectives pour l'année en cours sont plutôt moroses. «Après une année 2023 où le déficit commercial s'est nettement réduit, bénéficiant de nombreux retours à la normale (prix du pétrole, électricité, biens intermédiaires), ces effets favorables ne devraient pas autant se faire sentir en 2024, ce qui limitera la marge d'amélioration supplémentaire attendue cette année du déficit commercial», avertit l'expert de la BNP.

Tout aussi pessimiste, Sylvain Bersinger, chef économiste du cabinet Asterès, considère que le solde commercial négatif persistant a des causes profondes qui tiennent au tissu économique français dans son ensemble. Pour lui, «*la faiblesse de l'industrie française*» est cet élément structurant. «*C'est dans la baisse de la production manufacturière française que se trouve la source du déficit commercial, qui n'est pas un problème en tant que tel (la balance des paiements n'est que faiblement déficitaire), mais l'incarnation des difficultés de l'industrie*», développe-t-il s'appuyant sur l'exemple de partenaires européens qui, eux, enregistrent un excédent commercial chronique (Allemagne, mais aussi Belgique, Pays-bas ou encore Italie).

De son côté, Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France, préfère aborder cette problématique comme un défi. C'est d'ailleurs sa mission. «*Je ne me cache pas derrière les difficultés, il faut opérer une révolution culturelle afin de montrer que le déficit commercial n'est pas une fatalité dans notre pays*». Pour y parvenir, Business France compte s'appuyer son activité d'accompagnement des entreprises à l'export (plus de 13.000 bénéficiaires, en 2023) notamment les PME et sur le développement du tissu industriel français. «*On ne peut exporter ce qu'on ne produit pas en France*», rappelle le directeur général qui plaide pour «*une approche par le temps long*». «*La France ne sera pas excédentaire l'an prochain non plus, mais nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle le soit à moyen terme*», affirme-t-il.

* * *

« La semaine de quatre jours est bien devenue un sujet national » - Le Monde

[Chronique](#)

Optimisation des bureaux, renforcement de l'égalité femmes-hommes, réduction de l'empreinte carbone... Promue pour ses « bénéfices », la semaine de quatre jours ne rencontre pas le succès escompté, constate l'économiste Philippe Askenazy, dans sa chronique.

Projet de loi socialiste, déposé le 16 janvier, introduisant « *un droit opposable à bénéficier d'un aménagement de son temps de travail [sur quatre jours] pour l'exercice de ses fonctions bénévoles* » dans une association, demande du premier ministre d'expérimenter dans les ministères la semaine « *en quatre jours* », c'est-à-dire à volume horaire hebdomadaire inchangé, lancement d'une mission par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale... La semaine de quatre jours est bien devenue un sujet national.

Cette mode, apparue dès la fin des années 2010, est en fait mondiale. Aujourd'hui, aucune référence aux initiatives françaises pionnières de Gilles de Robien, de [Pierre Larrourou, qui prêche dans le désert depuis trente ans](#), ou au partage du temps de travail pour créer de l'emploi. La semaine de quatre jours aurait bien d'autres bénéfices.

Un bénéfice productif : des salariés reposés et moins absents, un usage plus intensif du capital (horaires d'ouverture élargis, rationalisation des bureaux). Un bénéfice sur le plan des ressources humaines : attractivité d'une organisation innovante, réduction des inégalités de genre en permettant à des mères de travailler à temps plein sur quatre jours. Un bénéfice écologique : moins de déplacements domicile-travail et de bureaux à chauffer.

L'irruption massive du télétravail avec la pandémie de Covid-19 ajoute de nouveaux arguments pour convaincre les décideurs : échanger le retour en présentiel des télétravailleurs contre la promesse d'une troisième journée non travaillée et, surtout, permettre à ceux qui n'occupent pas un poste « télétravaillable » d'accéder à une journée supplémentaire de repos. Les organisations se trouvent de fait devant une équation insoluble, qui consiste à exiger des « subalternes » présence et motivation les jours où leur manager reste à son domicile.

Fort gradient

Depuis l'expérience islandaise commencée en 2015, la semaine de quatre jours a été testée de la Nouvelle-Zélande au Portugal. Ces expériences sont lancées isolément par des entreprises ou, à plus grande échelle, portées par un gouvernement, comme en Espagne, ou par des ONG, comme la 4 Day Week Campaign outre-Manche.

Des évaluateurs académiques sont souvent mobilisés, ce qui permet de construire un corpus croissant de connaissances. Des premiers constats émergent. L'effet sur l'empreinte carbone serait vaporeux, les travailleurs se déplaçant ou se chauffant le cinquième jour. En revanche, absences et démissions diminueraient ; la productivité se maintiendrait même avec une réduction de l'horaire hebdomadaire. Justement, un fort gradient se dessine, selon que la semaine de quatre jours s'accompagne d'une réduction du temps de travail (sans réduction de salaire) ou non.

Sans réduction horaire, l'adhésion des travailleurs et encore plus des travailleuses est moindre ; le rallongement de la journée de travail fatigue et rend plus difficile encore la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. La loi belge de l'automne 2022 ouvrant la voie à la semaine en quatre jours a ainsi attiré moins de 1 % des salariés ; pas découragé, le gouvernement fédéral lance ce printemps une étude pilote sur des organisations acceptant cette fois de réduire la durée hebdomadaire de travail, étude évaluée par le Bureau fédéral du plan et l'université de Gand.

En France, la semaine de quatre jours proposée aux agents de l'Urssaf de Picardie n'a pas convaincu plus qu'une poignée de salariées. Ce test picard avait été lancé par le ministre de l'action et des comptes publics d'alors, un certain Gabriel Attal. Pourquoi donc le premier ministre a-t-il choisi d'élargir cette formule aux ministères ? Par conviction, par pur souci d'économie immobilière, pour enterrer le débat ?

La dialectique du « réarmement » aurait pu pourtant ouvrir d'autres voies plus prometteuses. La Lituanie, qui fait face à une des plus faibles natalités en Europe et dont l'Etat peine à recruter, a introduit, le 1^{er} janvier, une nouvelle législation : les agents publics parents d'enfants de moins de 3 ans pourront travailler trente-deux heures sur quatre jours sans réduction de salaire.

Philippe Askenazy est économiste du travail (Centre Maurice-Halbwachs, PSL)

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2024](#) accompagné du paiement correspondant.